



COMPTE RENDU CM DU 13 Septembre 2019

01- ADMISSIONS EN NON VALEURS

Pour le budget Eau et Assainissement la somme de 72.78 € selon l'état transmis, arrêté à la date du 08.07.2019 :

02- IMMEUBLE DAUMAS

L'immeuble dit « DAUMAS » sis rue du XIV septembre fait l'objet depuis plusieurs années d'un arrêté de péril. En effet l'immeuble est en ruine et menace de s'effondrer entraînant un réel danger notamment quant à l'immeuble communal qui y est accolé et dont nous avons dû reloger les locataires. Le propriétaire n'étant pas en mesure d'assumer financièrement les travaux de remise en sécurité du site et étant sous tutelle de l'Etat, après décision du juge des tutelles, le conseil municipal décide le rachat de l'immeuble DAUMAS.

03- TARIFS 2020 GITES DE France

Comme chaque année, les tarifs de location des gîtes font l'objet de réflexions quant aux différentes périodes proposées à la location et leurs prix.

Le conseil accepte les tarifs de location 2020 (consultables sur le site internet et en mairie).

04- DEMATERIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ET BUDGETAIRES

Afin de simplifier les démarches avec les différents acteurs administratifs et financiers (préfecture, trésorerie...) le conseil décide la dématérialisation des actes administratifs et budgétaires et choisi comme partenaire l'éditeur BERGER-LEVRAULT investit informatiquement dans les collectivités.

06- LISTE PROVISOIRE DES AYANTS DROITS A L'AFFOUAGE

La liste provisoire des ayant droits à l'affouage 2019-2020 est affichée pour une période d'1 mois à compter du 17/09/2019. Durant cette période remarques et modifications sont opérées comme les nouvelles inscriptions qui doivent intervenir durant ce mois et seront par la suite validées par le conseil et les garants des bois.

(Affichage le 19/09/2019)

Le Maire,
Karine FOUGOU

Mairie de BREUREY-LES-FAVERNEY
10 Place de la Mairie
70160 BREUREY-LES-FAVERNEY
Tél : 03 84 91.34.58